

CONDITIONS DE TRAVAIL DÉCENTES

POLITIQUE

MAN-GEN-0000-PHI-0005

DÉCLARATION

Dietsmann s'engage à respecter les normes les plus élevées en matière de conditions de travail pour l'ensemble de ses employés et à veiller à ce que nos sous-traitants adhèrent à ces mêmes principes. Nous alignons nos pratiques sur les normes internationales du travail et des droits de l'homme, notamment celles établies par le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Par cette politique, nous établissons un cadre unifié pour des pratiques de travail éthiques à tous les niveaux de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement.

Principes directeurs

Cette politique repose sur les principes suivants :

- Respect des législations nationales du travail et des normes internationales
- Protection de la santé, de la sécurité et du bien-être des employés.
- Soutien à l'épanouissement et l'engagement des employés.
- Traitement égal et équitable de tous les employés.

NOS ENGAGEMENTS

Un contrat de travail écrit est établi pour 100 % de nos employés. Nous veillons à ce que tous les employés aient au moins 18 ans et possèdent les documents d'identité, les visas, les permis de travail et autres documents juridiques nécessaires pour travailler chez Dietsmann. Nous garantissons également que chacun travaille de manière volontaire, sans contrainte ni menace de sanction.

Temps de travail

Les horaires de travail respectent pleinement les lois et réglementations nationales et internationales. Les heures supplémentaires sont rémunérées équitablement et ne dépassent jamais les limites légales.

Les employés travaillant sur des sites avec un planning de rotation suivent des cycles prédéfinis, assurant des périodes de repos suffisantes pour prévenir la fatigue et garantir la sécurité au travail.

Des pauses régulières sont accordées conformément aux lois du travail applicables et aux politiques de l'entreprise, garantissant des périodes de repos adéquates pour maintenir la productivité et le bien-être. Les superviseurs doivent contrôler les heures de travail pour s'assurer de la conformité à la présente politique et prévenir toute surcharge de travail.

Rémunération

La rémunération est déterminée sans aucune discrimination fondée sur des critères légalement protégés. Les différences de rémunération reposent uniquement sur des critères objectifs tels que le niveau de poste, les compétences, l'expérience, les responsabilités et les conditions de travail.

Les systèmes de rémunération de Dietsmann respectent toujours le salaire minimum légal ou conventionnel applicable, et fournissent l'ensemble des avantages légaux et contractuels.

Les salaires sont versés de manière ponctuelle et accessible (par virement bancaire), accompagnés d'informations claires sur la rémunération.

Dietsmann s'engage à offrir à tous ses employés des salaires équitables et compétitifs, leur permettant de couvrir leurs besoins essentiels, de subvenir à ceux de leur famille et de renforcer leur sécurité financière et leur bien-être à long terme. Cet engagement est pleinement conforme à notre adhésion au Pacte mondial des Nations Unies (avec un objectif de couverture de 100% d'ici 2030) et soutient notre objectif de transparence dans nos rapports.

Inclusion et diversité

Dietsmann favorise un environnement de travail diversifié, respectueux et inclusif où tous les employés sont valorisés et traités équitablement, indépendamment du sexe, de l'âge, du handicap, de l'origine ethnique, de la religion ou d'autres caractéristiques protégées. Discrimination et harcèlement sont strictement interdits. L'égalité des chances est garantie dans le recrutement, la formation, l'évolution professionnelle et les promotions, en s'efforçant de supprimer les barrières systémiques à l'inclusion.

Des conditions de travail sûres et inclusives

Le bien-être des employés est une priorité. Dietsmann s'engage à fournir un environnement de travail sûr, tant physiquement que mentalement.

L'entreprise met en œuvre des protocoles de sécurité rigoureux, réalise régulièrement des évaluations de risques et fournit à ses employés les équipements de protection et formations nécessaires. Les politiques de santé et de sécurité au travail sont continuellement améliorées afin de s'aligner sur les meilleures pratiques et les normes réglementaires.

Dietsmann promeut activement une culture de sécurité psychologique, garantissant le respect, le soutien et la protection contre le harcèlement, l'intimidation et la violence au travail.

Les employés sont encouragés à signaler toute préoccupation sans crainte de représailles.

Développement des employés, bien-être et protection sociale

Dietsmann soutient l'apprentissage continu et le développement professionnel de ses employés par le biais de programmes de formation et d'opportunités de développement de carrière.

L'entreprise veille également à favoriser un bon équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, en proposant des aménagements de travail flexibles et du télétravail lorsque cela est possible, conformément aux exigences opérationnelles et à l'approbation de son management.

Consciente des responsabilités personnelles des employés (parentalité, aidants...), Dietsmann favorise des pratiques respectueuses de la vie de famille.

Lorsqu'un hébergement est fourni par Dietsmann, l'entreprise garantit des logements décentes, des installations sanitaires adéquates et l'accès à de l'eau potable.

Dietsmann s'efforce de fournir une protection sociale à ses employés, notamment l'accès à l'assurance santé et la protection des revenus, conformément aux réglementations locales et aux politiques de l'entreprise.

Des initiatives pour la santé mentale, bien-être et cohésion sont activement promues à l'échelle du groupe.

Dialogue social et représentation des salariés

Dietsmann valorise le dialogue ouvert et constructif entre les employés et la direction. Chacun peut s'exprimer, faire remonter ses préoccupations, et participer aux discussions sur les conditions de travail par les canaux appropriés.

L'entreprise respecte le droit des employés d'adhérer à des syndicats et de participer à des négociations collectives. Ce dialogue transparent entre la direction et les employés est essentiel pour favoriser la confiance, l'engagement et la collaboration à tous les niveaux de l'organisation.

CONFORMITÉ ET SURVEILLANCE

Dietsmann garantit l'application de cette politique à travers des audits réguliers, des dispositifs de signalement des employés et d'échanges avec les parties prenantes concernées.

Des procédures internes de réclamation et disciplinaires sont mises en place, comme indiqué dans le Code de conduite et d'éthique de Dietsmann. Les signalements de manquements sont traités de manière confidentielle et peuvent entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat. Pour les partenaires commerciaux, le non-respect peut entraîner la résiliation du contrat.

Toute violation de cette politique doit être signalée au supérieur hiérarchique ou au comité d'éthique de Dietsmann via l'adresse ethics@dietsmann.com.

L'entreprise s'engage à une amélioration continue, en actualisant régulièrement ses politiques en fonction des évolutions légales, des besoins métiers et des meilleures pratiques.

Cesare Canevese

Directeur général

Mars 2025

